

Décision 05-D-49 du 28 juillet 2005

relative à des pratiques mises en oeuvre
dans le secteur de la location entretien des
machines d'affranchissement postal

Posted on: 25 août 2005 | Secteur(s) :

TRANSPORTS

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Monsieur X, JMC Industries,
PITNEY BOWES France

Dispositif(s)

Pratique établie
Sanctions pécuniaires

Procédure(s)

Transaction

Entreprise(s) concernée(s)

SECAP, SATAS, NEOPOST



Lire

le texte intégral de la décision

123.84 Ko